

La gazette du clocher de Clelles



Numéro 1 – mars 2024

La souscription pour la restauration de l'ensemble campanaire du clocher de Clelles est ouverte depuis le 21 janvier 2024. Elle est gérée par la Fondation du Patrimoine qui abonde également la « cagnotte » pour accompagner les premiers dons.

A ce jour, une quarantaine de donateurs se sont déjà manifestés pour financer la réalisation de ce projet.

Cette souscription est ouverte pour une période limitée et les sommes recueillies réduiront ainsi la part de la commune de Clelles restant après le versement des subventions attendues.

Une telle opération de restauration est une suite de démarches diverses, de délais à respecter, d'obligations réglementaires, qui ont mobilisé beaucoup de temps et d'énergie. En voici quelques illustrations. Mais au bout du chemin, on entendra à nouveau sonner les cloches !

Les étapes du projet

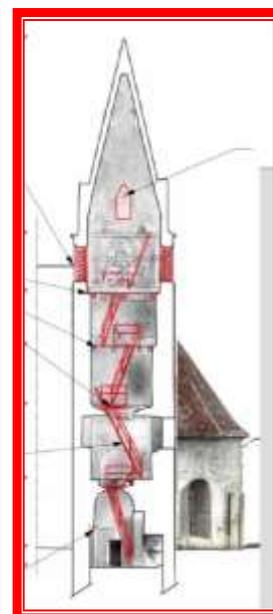
Visite de l'expert campanaire auprès du ministère de la Culture, Monsieur Hervé Gouriou le 12 avril 2022 en vue de l'établissement d'un programme de travaux de restauration. Cet expert juge notre projet justifié et produit un rapport transmis à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles, organe du Ministère de la Culture).

Après l'envoi du dossier de demande, réception en mairie de la notification officielle d'autorisation de travaux sur « objet mobilier classé », signée par le préfet, en date du 7 juillet 2022.

Après plusieurs réunions avec des conservateurs de la DRAC et un architecte du patrimoine du Département, la DRAC demande à la commune de missionner un architecte du patrimoine pour suivre ce projet et exige un préalable d'inspection et de réparation du clocher avant la restauration de l'ensemble campanaire.

Une étude globale sanitaire du clocher est conduite par l'architecte engagée, Madame MOSKAL, et rendue en juin 2023. Cette étude est subventionnée par la DRAC, le Département et la Région.

Suite à cette étude, un avant-projet est présenté le 15 novembre 2023 et propose des estimatifs pour la première tranche de travaux nécessaires : sécurisation des accès, échelles, garde-corps, planchers, traitement du beffroi, pose d'abat-sons et travaux de maçonnerie.



Cet avant-projet validé par la DRAC, un permis de construire sur Monument Historique est déposé au début de cette année et un délai de plusieurs mois sera nécessaire pour obtenir une réponse.

Entretemps, l'architecte chargée du suivi des travaux, a fait parvenir à la mairie des documents permettant la consultation des entreprises. L'appel d'offres est géré par la mairie qui recherche en ce moment des entreprises candidates pour les différents postes de travaux : maçonnerie, charpente, ferronnerie. Les demandes de subventions auprès de la DRAC, du Département de l'Isère et de la Région seront lancées dès que des devis précis seront disponibles.

En parallèle les entreprises qui avaient été approchées pour la deuxième étape de travaux (l'entreprise Bodet pour la restauration des cloches elles-mêmes et l'entreprise Desmarquest pour la réparation de l'horloge MAYET, de la machine à carillonner et des filins de réglage des marteaux), ont été recontactées et ont fourni des devis actualisés. Cela va permettre d'évaluer mieux les coûts définitifs du projet et de porter cette somme au budget 2024 de la commune.

A suivre ... pour découvrir les prochaines étapes ...

La gazette du clocher de Clelles

Vous recevrez régulièrement des informations sur le calendrier de cette opération de restauration et nous comptons sur vous pour la faire connaître auprès de proches, d'amis, ou dans d'éventuels cercles qui seraient sensibles à la conservation du patrimoine local.

Dégustez « la caillette du patrimoine »

Dernier point : pour alimenter la cagnotte, un **stand de vente de caillettes « maison »** sera installé le **dimanche 21 avril 2024**, le matin sur la place du marché de Clelles et l'après-midi sur le parking de la salle des fêtes, puisque se tiendra, ce jour-là, la Ronde du Trièves.

Pour être sûr d'être servi, il est recommandé de **faire une précommande** de ces caillettes qui seront confectionnées par un cuisinier averti, en téléphonant au 07 85 54 15 43 ou bien au 06 81 66 13 98.

Le prix de la caillette du patrimoine a été fixé à 2,50 euros pièce.



Mairie de Clelles
<https://www.clelles-en-trieves.fr/>

Culture et Montagne
<https://www.culture-et-montagne-trieves.org/accueil>